

NOTE POUR LES CANDIDATS À LA CLASSIFICATION PARA-TIR ÉCOLES DE TIR

Votre enfant évolue dans les disciplines Pistolet, Carabine ou Plateau et vous désirez qu'il obtienne une classification pour participer aux compétitions officielles de tir sportif en tant qu'athlète en situation de handicap.

Pour les catégories Poussin, Benjamin et Minime, la Commission Nationale Sportive Para-tir a établi une procédure de classification spécifique pour ces jeunes athlètes, se basant sur les mêmes règles d'évaluation contenues dans le Code National de Classification établi par le Comité Paralympique et Sportif Français, ainsi qu'aux « *Classification Rules and Regulations* » du World Shooting Para Sport.

Une classe sportive pourra être attribuée de façon temporaire sur dossier, mais il est fortement recommandé et demandé dans certain cas qu'un examen physique du jeune athlète, par un panel de classificateurs officiels, soit effectué.

Cette classe sportive pourra être revu si l'évolution du handicap le nécessite (à la demande des classificateurs ou du représentant légal du licencié).

Un examen physique de classification devra obligatoirement être effectué au passage en catégorie Cadet.

Afin de déterminer si votre enfant est éligible à la classification Para-tir et ainsi pouvoir bénéficier d'un examen physique avec un panel de classificateur, il vous faut :

- Fournir les renseignements médicaux précis concernant les handicaps concernés (diagnostic, origine, comptes rendus d'examens, ...);
- Fournir la liste des médicaments et/ou traitements en cours (attestation certains peuvent être considérés comme dopants, renseignez-vous sur www.afld.fr);
- Faire remplir par un praticien (médecin spécialisé en rééducation fonctionnelle, médecin du sport, kinésithérapeute) la Fiche de Classification, accompagnée de la notice explicative.

Attention : Il est important que la fiche de classification soit entièrement complétée !

Tous ces renseignements devront être transmis sous pli cacheté à la **Commission médicale – Fédération Française de Tir**, qui sera inséré dans une autre enveloppe adressée à :

Floriane GUILLOT HAYS - Fédération Française de Tir 38 rue Brunel - 75017 Paris

Après examen du dossier vous recevrez par mail les informations concernant la suite du processus de classification.

La Commission Médicale Fédération Française de Tir



FICHE DE CLASSIFICATION NATIONALE PARA-TRAP



PARTIE 1 - INFORMATIONS DE CLASSIFICATION

1.1 INFORMATION	ONS SUF	R L'ATHL	ÈTE																	
NOM													PRÉ	NOM(S)						
SEXE												DATE	DE NAIS	SANCE						
N° DE LICENCE									•											
ADRESSE POSTALE																				
		ADRESS	SE MAIL																	
				1																
DISCIPLINE PRATIQUÉE PLATEAU																				
1.2 INFORMATIO	ONS MÉD	DICALES	;																	
Types d'altération	ons phys	iques																		
Altération de la puissance muscula				usculaire	culaire				Altération de l'amplitude passive des articulation							ns			Néant	
Amutation d'un membre					Différence de longueur de jambe									Neant						
Description déta	illée des	handica	aps et de	es condi	tions de	santé														
PARTIE 2 -						(2.1) & D	E L'AMP	LITUDE I	PASSIVE	E DES AF	RTICULA	TIONS (2	.2)							
LATERALITÉ GAUCHE			DROITE]													
	ÉPAULE						COUDE			POIG			OIGTS PO		ICE					
MEMBRE SUPÉRIEU		FLEXION	TENSION	UCTION	ADDUCTION	OROTATION	ROTATION	FLEXION	ENSION	SUPINATION	ONATION	OORSIFLEXION	REKION	(2-5) NOIN	NOISNE	OPPOSITION	NOISNE	OTAL POINTS (80/160)	TOTAL POINTS PERDUS	
		4	EXTI	ABDI	AD	ENDOI	EXOR		EXT	ns	PRO	DOF	VOLAF		ЕХТІ	ОР	EXTI	Δ	Ĕ	
FORCES MUSCULAIRES	DROIT																			
(0-5)	GAUCHE PROM	0-90°		0-90°				0-90°	0-90°											
AMPLITUDE DES	DROIT	0-90		0-90				0-90	0-90									TOTAL		
MOLIVEMENTS	GAUCHE																	유받		
				10115		0.5			OUE											
	HAN						CHEVILLE Z Z			STS.	TIS .									
MEMBRE INFÉRIEUR		FLEXION	EXTENSION	ABDUCTION	ADDUCTION	FLEXION	EXTENSION	DORSIFLEXION	PLANTARFLEXION	INVERSION	EVERSION	TOTAL POINTS (50/100)	TOTAL POINTS PERDUS							
FORCES MUSCULAIRES	DROIT																			
(0-5) GAUCH																				
COMMENTAIRES :	SUR L ADAP	ES RÉSTI ATION D'A	RICTIONS ASSISE DE	D'AMPLIT ES MEMBF	TUDE DE N RES INFÉF	MOUVEME RIEURS.	NT, DE CO	ONTRACTO	JRE ET DE	BESOINS	S EN	_ s								

1

2.3 AMPUTATION DE MEMBRE

MEMBRE SUPÉRIEUR	CONCERNÉ : DROIT / G.	AUCHE		NIVEAU ET DESCRIPTION								
MEMRRE INIFÉRIEI ID (CONCERNÉ : DROIT / GA	ALICHE				NIVEALL	ET DESCRIPTION					
WEWIENE INFERIEUR	CONCERNE : DROIT / G/	HOURE				NIVEAU	ET DESONIFTION					
2.4 DIFFÉRENCE DE LONGUEUR	R DE JAMBRE											
2.5 TRONC												
	C	Conditions			Descriptions si présent							
COLONNE VERTÉBRALE	Scoliose	ou	II	NON								
	Fixation	□ ou	JI .	☐ NON								
Puissance musculaire du tronc		S	Score	l	Stabilité du tronc)		Score				
Flexion du tronc					TEST 1 : Inclinais	+ +						
Extension du tronc					TEST 2 : Inclinais	+ +						
Rotation sur le côté droit				TEST 3 : Inclinaison en dehors de la base support				+ +				
Rotation sur le côté gauche				TEST 4 : Courbure de chaque côté				+ +				
TOTAL POINTS (20/20)					TEST 5 : Rotation		+ +					
	T	<u>'</u>		CONCI	LUSION		Γ					
Position assise autorisée	OUI	☐ NOI	N	Assise	adaptée	NON	OUI (Spécifier) :					
Commentaires de l'athlète (soins,	, traitement médical, faut	teuil, tierce	e perso	onne,) :								
Commentaires de l'examinateur :												
Coordonnées de l'examinateur (ti	itre, nom, prénom, adres	se, téléph	one, co	ourriel) :								

Signature de l'athlète : Date :

Signature de l'examinateur, tampon :





Formulaire de diagnostic médical d'éligibilité nationale pour athlète à handicap physique

Le formulaire est à compléter par un Médecin Physique et de Réadaptation (recommandé) ou à défaut par le Médecin traitant de l'athlète.

Ce formulaire ne doit pas être complété au-delà de 6 mois avant le passage de l'évaluation auprès de la commission de classification. Ce document s'applique aux athlètes ayant un handicap physique et désirant accéder aux compétitions sportives d'une discipline.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ATHLÈTE

NOM	
PRENOM	
FEMME:	HOMME :
DATE DE NAISSANCE	
SPORT:	
INFORMATIONS MÉDICALES	
Évolutivité du handicap : Évolutive :	Fluctuante : Stable :



HISTORIQUE MÉDICAL

La condition de santé est : congénitale	acquise
Si non congénital, âge d'acquisition :	
Interventions prévues :	

TRAITEMENTS MÉDICAUX

L'état de santé de l'athlète mentionné sur ce formulaire doit être le résultat d'handicaps expliquant pleinement la perte de fonctionnalité pour lesquelles l'athlète sera évalué lors de futures classifications. Les éléments médicaux relevés sur ce formulaire doivent pouvoir justifier la perte fonctionnelle liée au handicap de l'athlète.

L'athlète doit présenter un handicap minimal afin d'être éligible. Dans cette optique, il devra fournir tous les éléments justifiant son atteinte fonctionnelle, notamment :

- Les pathologies ou diagnostiques ne pouvant être constatés par des signes et symptômes clairs.
- Les conditions de santé complexes et avec handicaps multiples.
- Les déficiences de membres (amputation ou dissymétrie) au niveau des articulations. Des radiographies des zones concernées peuvent être ajoutées au dossier.
- Les lésions de la moelle épinière, tous documents récents de mesures seront à rajouter.
- Les déficiences liées à l'ataxie, l'hypertonie, l'athétose.

En outre, l'athlète devra fournir les examens complémentaires en sa possession, les comptes rendus médicaux et toute pièce justifiant de l'atteinte physique afin de compléter les diagnostics initiaux.

De plus, il devra également fournir la liste des médicaments et/ou traitements en cours.

La commission de classification pourra être amenée à demander plus d'informations liées aux pathologies et déficiences de l'athlète concerné.



☐ Je confirme que les informations ci-dessus sont exactes
Nom:
Spécialité médicale :
Numéro d'inscription Conseil National de !'Ordre des Médecins :
Adresse:
Téléphone :
Mail:
Date:
Signature et cachet :